

La physiologie politique du Critias de Platon¹

JEAN-FRANÇOIS PRADEAU

Au début du *Timée*, Socrate demande à ses hôtes de mettre en mouvement la constitution dont il a lui-même tracé le dessin, l'immobile tableau.² C'est la constitution excellente et les citoyens de la *République* qu'il s'agit ainsi de mouvoir et cela, conformément "à ce que laisse prévoir leur constitution physique" (*Timée*, 19b8-c1). Les corps des êtres vivants que Critias doit évoquer sont donc aussi bien celui de la cité que ceux de ses citoyens, engagés dans une guerre contre une autre cité. Le programme du *Timée* consacre le récit atlante comme une représentation (*ἀπεικασία*) de la nature et de la dynamique des corps politiques.³ L'étude qui suit n'a d'autre objet que de montrer comment cette détermination physiologique et dynamique du domaine des affaires politiques définit effectivement le statut philosophique et politique du *Critias*. Celui-ci, rapporté au *Timée* dont il est la suite indissociable, achève donc l'exposé tripartite *sur la nature* qui, après avoir expliqué la nature du monde et celle de l'homme, répond enfin au vœu initial de Socrate. Ce-faisant et en dépit de son inachèvement, le *Critias* donne à la cité un statut inédit dans le corpus platonicien: elle est, comme le monde et comme l'homme, un vivant.⁴

1. Le Critias dans le Timée

La mise en mouvement que demande Socrate trouve sa justification dans l'argument anthropologique du *Timée*. Le discours de Timée, commençant "par la mise en ordre du monde," s'achève sur "la nature de l'homme" (27a6-7).

Accepted February 1997

¹ Les remarques qui suivent trouvent un développement plus abouti dans le commentaire que j'ai consacré au *Critias: Le monde de la politique. Sur le récit atlante de Platon, Timée (17-27) et Critias*, Sankt Augustin, Academia Verlag, "International Plato Studies," 1997.

² Allusion explicite à *République*, V, 472d, et surtout à VI, 500e sq.

³ C'est la constitution du corps, et donc sa capacité ou puissance d'action et de mouvement (sa δόναμις), qui est ici désignée; d'où l'expression "dynamique."

⁴ La cité est comparée à un vivant par Socrate dès le préambule du *Timée*, lorsqu'il prie ses invités de mettre en mouvement les "beaux vivants" (ζῶα καλά, 19b6); elle l'est de nouveau et plus explicitement au début du *Critias*, lorsque Critias rappelle que les dieux gouvernaient les premières communautés humaines sans les contraindre physiquement, mais en conduisant leurs âmes, car c'est ainsi que l'on gouverne un

Cette nature est définie comme un mixte dynamique dont on doit assurer l'équilibre (87c-90d). L'être vivant, ce "couple" qui assemble une âme et un corps, n'est ni spontanément ni toujours équilibré: la fonction directrice, cognitive et motrice, de l'âme ne peut s'exercer qu'à la condition que ses mouvements réguliers et circulaires ne soient pas empêchés par l'état du corps auquel elle est "ancrée." La santé du vivant consiste alors en un équilibre dynamique qui est l'unique remède contre toutes les maladies: "ne mouvoir ni l'âme sans le corps, ni le corps sans l'âme, pour que, se défendant, ces deux parties préservent leur équilibre (ἰσορροπία) et leur en santé" (88b6-c1).

L'ἰσορροπία est cet équilibre cinétique⁵ que l'âme seule a la capacité de produire, en s'efforçant d'imposer son propre mouvement aux six différents mouvements du corps. L'anthropologie de Timée peut ainsi définir la nature humaine comme un ensemble composé de deux parties, disposant chacune de mouvements qu'il s'agit d'ordonner, c'est-à-dire de composer et de maîtriser. C'est cette nature humaine mixte que Critias reçoit pour en donner une représentation mobile et politique. Avec cette précision que les hommes dont il rapportera l'exploit archaïque ont été au préalable distingués par leur éducation. C'est-à-dire précisément par l'un des deux principaux moyens désignés par Timée afin de promouvoir l'équilibre du vivant humain (87a-c, le second étant la constitution politique dans laquelle l'homme vit et est éduqué). Les hommes (les anciens Athéniens) du récit de Critias, excellentement éduqués et policés, sont les citoyens de la *Constitution* de Socrate. On doit donc comprendre que le récit atlante se présente d'emblée comme une relecture de la *République* à la lumière de l'exposé de Timée.

Il suppose donc une révision de la doctrine politique à la lumière de la cosmologie et de l'anthropologie telles que le *Timée* les expose. Un projet d'enquête exhaustive est ainsi constitué qui, à partir des éléments et des résultats de l'explication cosmologique, saura définir la nature des choses humaines et politiques. Des premiers aux secondes, les mêmes instruments d'analyse et les mêmes modèles explicatifs sont conservés. Cela signifie notamment que la réflexion politique qui gouverne le *Critias* doit s'intéresser à la possibilité d'instituer un équilibre dynamique dans le domaine des affaires humaines et mortelles. Cela explique aussi qu'après avoir représenté le vivant total et le vivant humain, l'enquête *sur la nature* se consacre au vivant politique. Cette

vivant (ζῷον, 109c3). Le vivant singulier de cette seconde occurrence n'est autre que la communauté politique elle-même, la cité.

⁵ ἰσορροπία désigne l'équilibre statique obtenu entre deux figures en équilibre. C'est précisément cet équilibre qui fait défaut à la χώρα lorsqu'elle reçoit pour la première fois les propriétés: "elle ne se trouvait en équilibre sous aucun rapport étant donné qu'elle était remplie de propriétés qui n'étaient ni semblables ni équilibrées" (*Timée*, 52e2-4). Sur la question et le vocabulaire du lieu et de la place, voyez mon étude lexicale, "Être quelque part, occuper une place. Τόπος et χώρα dans le *Timée*," *Les Etudes Philosophiques*, juillet-septembre 1995, 3, p. 375-399.